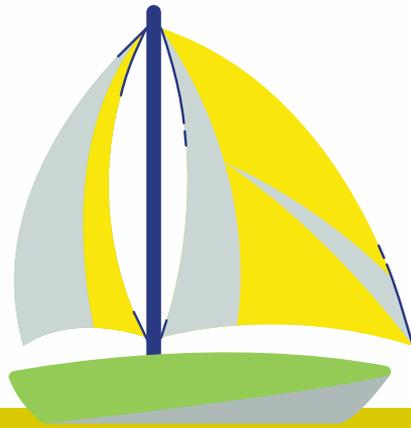


Bulletin municipal rédigé par la commission communication présidée par Madame BRILLANT.
Imprimé par l'imprimerie COPIDEM en 550 exemplaires sur papier écologique.



Riv'Infos

06/2023



Riviéroises, Riviérois...



Le temps passe..... Nous sommes déjà à la moitié de notre mandat ! Nous restons dans la même dynamique et toujours avec l'envie de réaliser et d'accomplir de choses en travaillant sans relâche.

Nous nous rapprochons du démarrage des premières constructions du Bourg, le local du foot est en travaux, pour recevoir des professionnels de santé : au printemps 2024, un kinésithérapeute devrait s'installer.

Ensemble nous construirons une harmonie villageoise. Nous sommes ravis que, dans un avenir proche, nous puissions accueillir de nouveaux habitants qui dynamiseront RIVIERES dans sa globalité, école, entreprises, vie locale... en profitant des loisirs qui sont de plus en plus nombreux sur la base d'Aiguelèze.

En évoquant l'école, vous avez pu constater qu'elle a commencé sa métamorphose... Un peu de patience, bientôt, les enfants et les enseignants seront dotés d'espaces bien plus harmonieux, pratiques et confortables.

L'été est une période favorable aux retrouvailles familiales et amicales.... Pour ce faire, les marchés gourmands sont un rendez-vous incontournable. Nous avons bâti une surface pour le confort des animations musicales et des danseurs. Au vu de cette importante fréquentation, nous nous devons d'organiser le stationnement, en prenant des mesures que nous vous demandons de bien vouloir respecter : l'espace enherbé autour du transformateur EDF, sera une aire de stationnement utilisable uniquement les lundis soirs de juillet et août. Un balisage sera réalisé.

Le Petit bois a été allégé d'arbres morts, invasifs et de chênes ravagés par les capricornes, devenus dangereux. Certes, ces travaux ont fait l'objet de réactions diverses. Nous les comprenons. A l'avenir, nous nous engageons à communiquer avec les riviérois qui sont proches de travaux communaux. Cet espace sera replanté et protégé. Il restera un espace vert et reposant. Un enfant né à Rivières sera le parrain d'un arbre planté en ce lieu.

L'entrée d'Aiguelèze, a été parée d'un massif fleuri, afin d'embellir son accès.

La Caravane du Sport Tarnais revient pour une 2ème édition... sur notre base de loisirs...Mais sous un tout nouveau nom : place au Village du Sport Tarn 2024. Via Paris.

Cette année, 14 étapes sont au programme pour sillonner le département et amener plus de sport dans la vie des tarnais !

En tant que maire, ma première responsabilité est de veiller au bien-être de chacun d'entre vous. Je suis conscient des défis auxquels nous sommes confrontés en tant que collectivité, que ce soit sur le plan économique, social ou environnemental.

En matière d'économie, je m'engage à soutenir nos entreprises locales, à encourager l'innovation et à créer des opportunités d'emploi pour nos concitoyens.

Sur le plan social, je souhaite mettre en place des initiatives visant à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, en mettant l'accent sur l'accès à des logements abordables, des services de santé de qualité et des espaces de loisirs pour tous.

En ce qui concerne l'environnement, je suis préoccupé par les défis posés par le changement climatique. En tant que commune, nous devons prendre des mesures audacieuses pour réduire notre empreinte carbone, promouvoir les énergies renouvelables et préserver notre patrimoine naturel pour les générations futures.

Vive notre territoire ! Bel été à tous.

Christophe Hérin

Le Mot du Maire



4 *La vie communale*

16 *Infos pratiques*

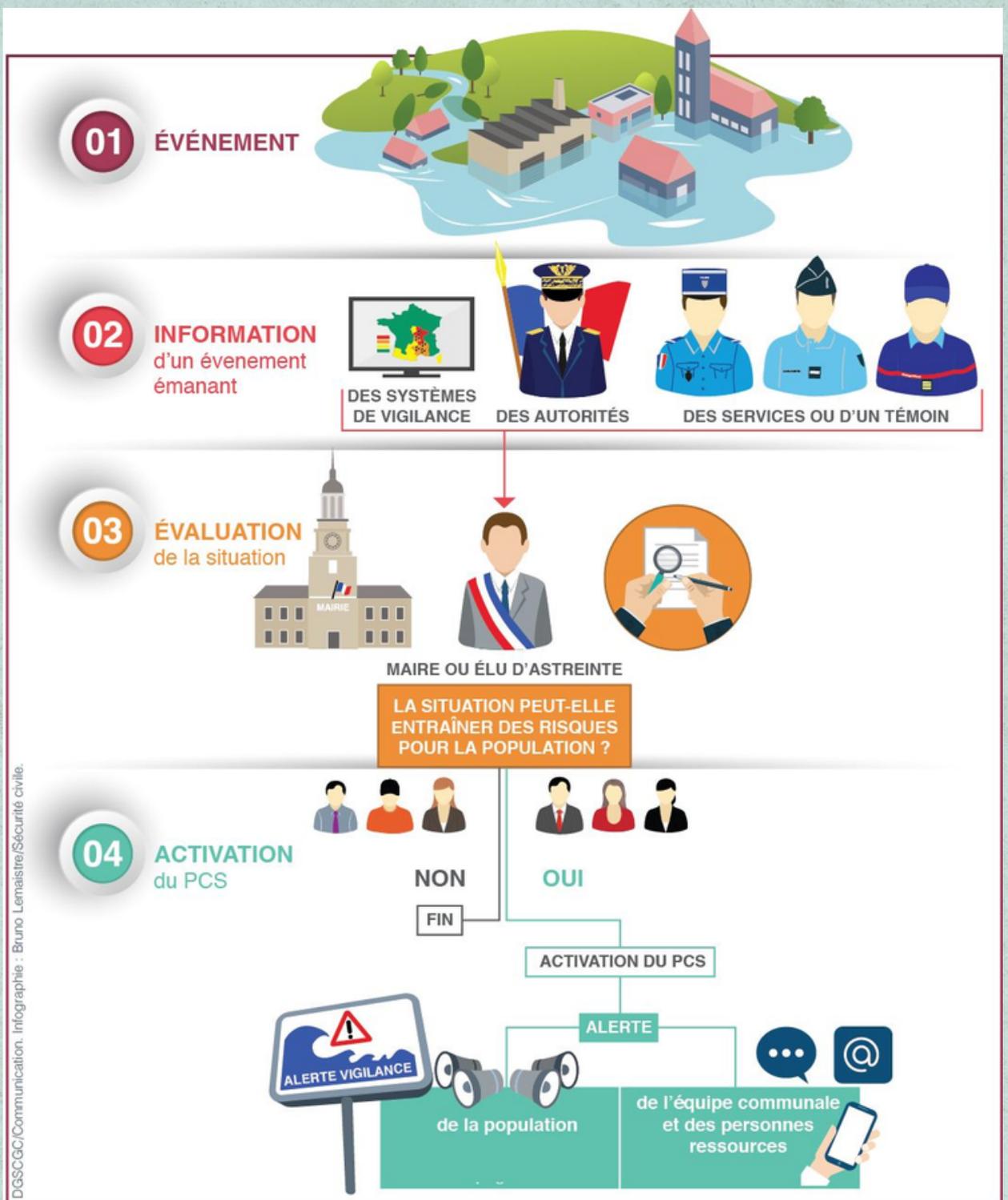
18 *Jeunesse*

20 *Vie associative*

23 *Milieux aquatiques*

24 *Calendrier*

Plan Communal de Sauvegarde

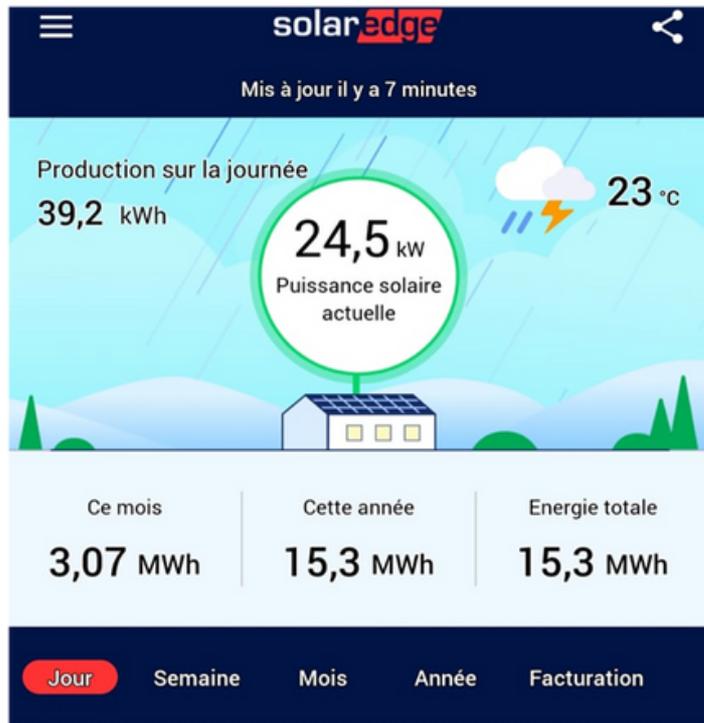


Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Le PCS de la commune sera voté prochainement.

INFO

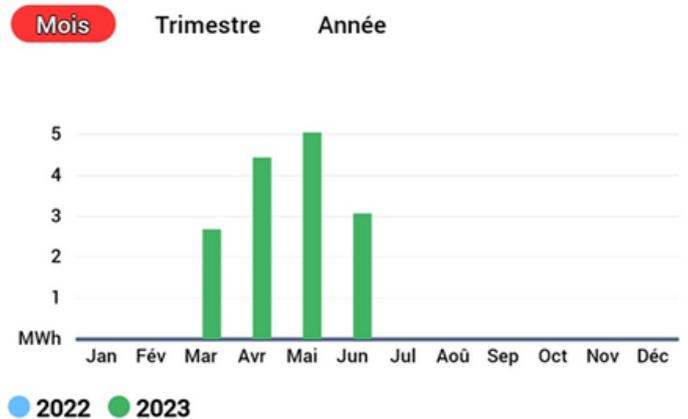
PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES



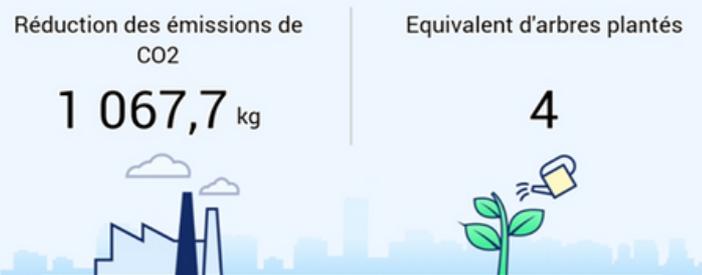
Voici une idée de la production journalière et de l'impact environnemental des panneaux installés sur la toiture de la salle des fêtes.



Production comparative



Impact environnemental



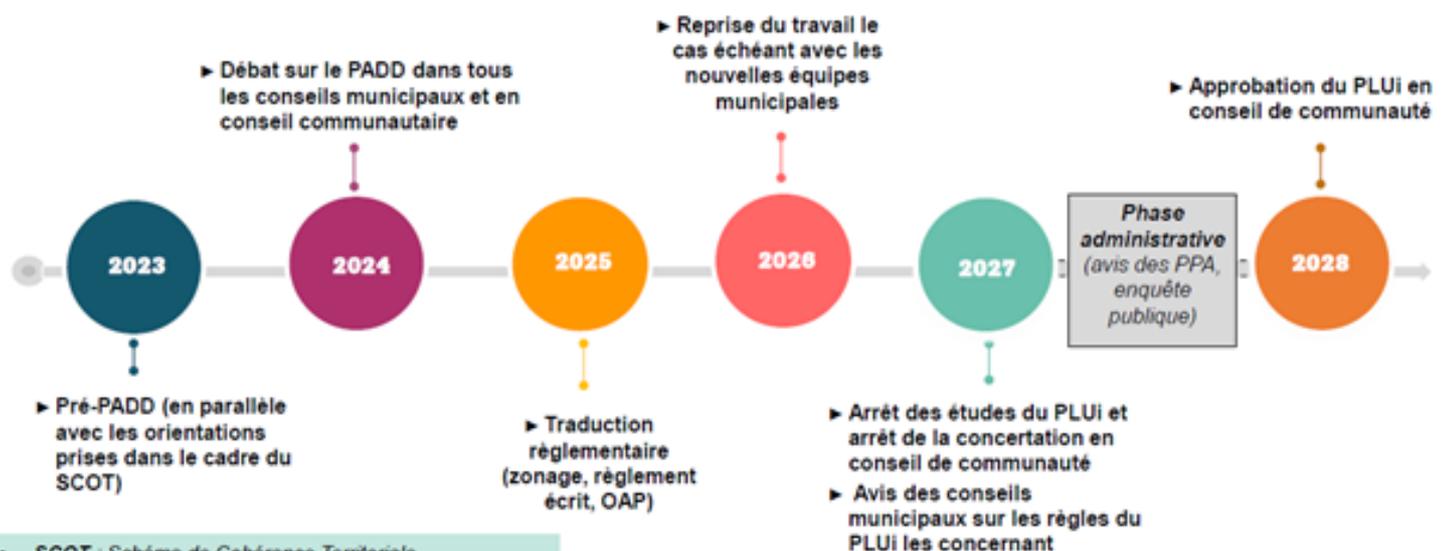
INFO URBANISME

MÉTHODOLOGIE DE LA REVISION DU PLU

Plan Local d'Urbanisme



PLANNING PREVISIONNEL DU PLU intercommunal

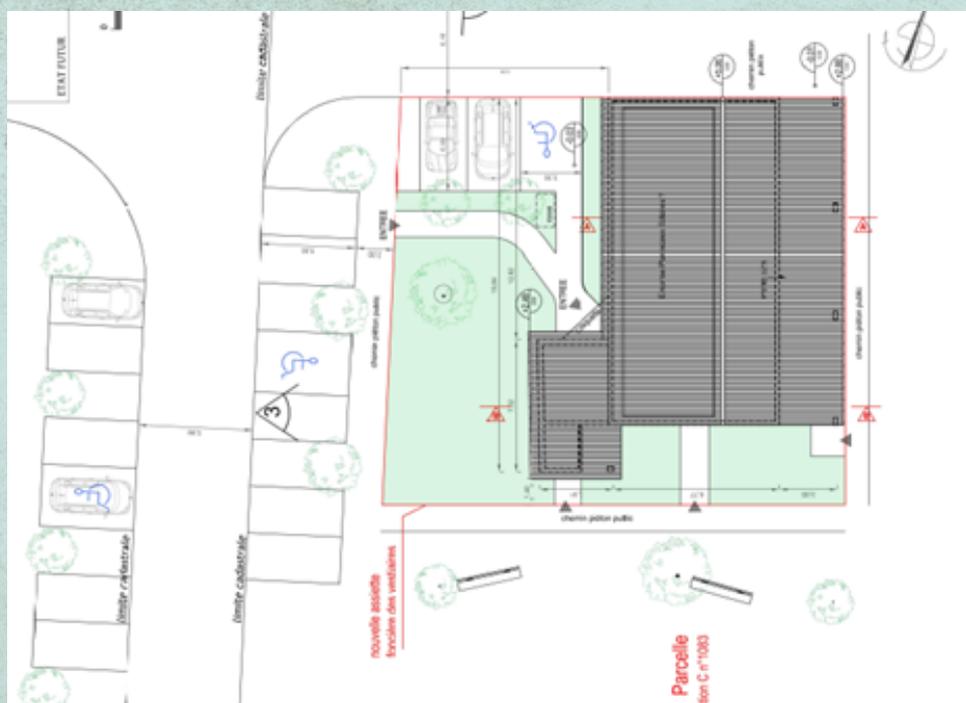


- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
- PPA : Personnes Publiques Associées

Objectif "2024"

Le cabinet d'architecte Candie CLUZEL a été retenu pour le projet de rénovation des anciens vestiaires de foot. Ce local a pour but d'accueillir en mars 2024, un cabinet de kinésithérapeute et autres. Le projet est imaginé comme suit.

Le projet de halle couverte est reporté à l'année prochaine.



Rénovation de l'école primaire

Projet porté par la Communauté d'Agglomération





Les chiffres à retenir :

Année 2022

62 235€

- Il s'agit du montant total des subventions perçues en 2022 pour :
 - Mise en conformité Défence contre l'Incendie (DECI)
 - Achat de tables guinguette (marché de Pays)
 - Délimitation sentier piétonnier (Janade)

40 794€

Il s'agit de la somme pour laquelle la commune prend à charge.

Année 2022

33 742€

- Il s'agit du montant des subventions en cours d'attribution pour :
 - Achat des conteneurs mobiles aménagés (coiffeur)
 - Pose des panneaux photovoltaïques (toiture salle des fêtes)

38 979€

Il s'agit de la somme pour laquelle la commune a reçu un avis négatif des organismes sollicités pour ces acquisitions.

38 672€

Il s'agit de la somme pour laquelle la commune prend à charge.



Année 2023 :

8 245€

- Il s'agit du montant total des subventions perçues en 2023 pour :
 - Aménagement divers de la baignade en milieu naturel
 - Aménagement columbarium

24 446€

Il s'agit de la somme pour laquelle la commune prend à charge.



Les subventions sollicitées pour l'année 2023 concernent :

- Aménagement du terrain de Beach Handball
- Rénovation anciens vestiaires foot pour accueil professionnels de santé

Il est encore trop tôt pour recevoir les réponses des organismes sollicités...

Bon à savoir :

Baignade en milieu naturel



La baignade surveillée et aménagée sera ouverte du 1er juillet au 3 septembre inclus tous les jours de 14h30 à 19h00.

Classée Pavillon Bleu depuis 2019, vous y êtes attendus nombreux. Les brassards et bouées sont disponibles. Ce site gratuit et interdit aux animaux, est desservi par 3 bassins : pataugeoire, petit bassin et grand bassin.

Groupes :

Merci de prévenir en amont le syndicat au 05.63.41.30.90.



Jachère fleurie



Dans le cadre du Label "Pavillon bleu", une jachère fleurie va prochainement apparaître le long de la RD 200 au niveau du carrefour de l'entrée d'Aiguelèze.



Sécheresse



Un grand nombre de communes du Tarn, dont Rivières, a été reconnu sinistré au titre de catastrophe naturelle - sécheresse 2022.

"Livresse des mots" - 1 auteur / 1 vigneron / 1 commune...



L'agglomération Gaillac-Graulhet vous propose un événement littéraire et gustatif "Livresse des mots", en partenariat de la Maison des Vins. Cet itinéraire culturel est une invitation à découvrir et dynamiser notre territoire autour d'une pause conviviale et heureuse ouverte à tous les habitants.

Rendez-vous le **dimanche 24 septembre de 11h00 à 13h00 à Aiguelèze**, sur l'aire de skatepark (plateforme de béton) ou en cas de pluie dans la salle des fêtes.

Venez nombreux participer à cet événement - réservation obligatoire au 06.86.45.71.25 (règlement sur place par chèque ou espèces : 5€/personne).

La commune remercie par avance l'association Festi'River de leur présence ce jour-là.

CHAPELLE DE LA COURTADE

INFORMATION ET SONDAGE



Cet édifice n'ayant pas servi depuis de très nombreuses années et n'apparaissant plus sur le registre de la paroisse, il a été abordé l'idée de faire une demande de désaffectation et de désacralisation de ce lieu sacré, auprès du diocèse. L'Abbé de la paroisse de Gaillac informe que Mgr l'Evêque souhaite connaître les possibles orientations que la commune souhaite donner à ce bâtiment avant de faire éventuellement évoluer la démarche communale et d'accepter ou non la demande.

Au vu de sa fonction initiale, l'idée étant de rester dans la sauvegarde patrimoniale et d'en faire peut-être un lieu culturel. Une délibération sera alors à transmettre au diocèse. Dans cette attente, un groupe de travail porté par 4 élus va se mettre en place.

Les Elus souhaitent vivement associer la population à cette réflexion à l'aide du coupon ci-dessous à retourner en mairie ou sur rivinfos@orange.fr.

Alors place à vos idées, vos avis !



— — — — —

Nom et prénom :

Adresse postale et/ou mail :

Coordonnées téléphoniques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



COUP DE MAIN

Si chacun fait un peu, c'est tout le monde qui gagne !

Le bénévolat est gratifiant.
Merci à Evelyne, Jacques...
qui œuvrent épisodiquement
pour notre village, arrosage
fleurs, peinture, etc...

Alors pourquoi pas VOUS ?

**Faites-vous connaître
auprès de la mairie
ou sur rivinfos@orange.fr**

ma commune

RIVIÈRES

se connecte à ses habitants
Soyez les premiers informés
des événements et des alertes près de chez vous.

Votre commune utilise l'application mobile Cityc Alerte pour communiquer, informer et alerter ses habitants.



-  **Alertes de sécurité**
météo, risques sanitaires, appel à la vigilance...
-  **Informations pratiques**
travaux, coupures d'eau ou énergies, réunions publiques, écoles...
-  **Actualités et agenda**
événements sportifs et culturels, vie associative, vides greniers...

1,2,3... C'est simple !

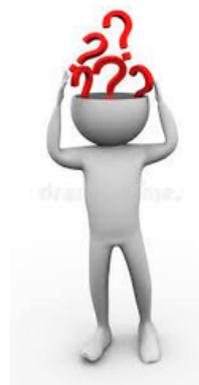
- 1**
Télécharger
l'appli Cityc Alerte
- 2**
Renseigner
le nom de la commune
- 3**
S'enregistrer
vous êtes connecté

CITYCALERTE

Cityc Alerte est basé sur une Application Mobile spécifiquement déployée pour les habitants de votre commune. Elle devient le canal officiel de communication de votre commune pour mieux vous informer et vous alerter. L'objectif de Cityc Alerte est d'améliorer, en **qualité** et en **rapidité**, la diffusion de l'**information** entre vos élus et vous-même.



Coupon à découper et à retourner en mairie ou sur rivinfos@orange.fr



TRAVAUX EN REGIE

Plusieurs tête de ponts et dessous de ponts ont été nettoyés par les agents techniques.



Pont de Vieulac



Pont Route du Château



*Plantations d'arbres
au port*

Fleurissement à l'entrée d'Aiguelèze



Et l'embellissement ne s'arrête pas là...
Des lauriers ont été plantés au cimetière et de nouvelles
plantes agrémentent l'entrée de la salle de réunion !

Travaux arrachage des arbres du PETIT BOIS à AIGUELEZE



Depuis hier, des travaux sont effectués sur le terrain dit du PETIT BOIS à AIGUELEZE.

Comme vous avez pu le constater, l'entreprise **DESOUCH ARBRES** est intervenue sur ce site pour arracher un grand nombre d'arbres.

Ces travaux étaient urgents et nécessaires, car les chênes ont été rongés par les capricornes, donc très fragilisés et dangereux autant pour les personnes que pour les biens immobiliers proches.

Nous avons également fait le choix de retirer les acacias morts ainsi que les ailantes qui sont très invasifs.

Ce petit bois, comme nous le souhaitons tous, restera un espace de verdure bucolique et verdoyant.

Nous sommes à l'aube d'un chantier qui permettra, à l'automne, de replanter des jeunes arbres, et le choix se fera en fonction des essences résistantes aux attaques des insectes nuisibles et qui résisteront, aussi, au réchauffement climatique en étant sobres en eau. (Chêne rouge, bouleau, érable etc.)

De plus, nous souhaitons, ajouter à cette future plantation, la coutume de : « **Un enfant né... un arbre planté** ». Les petits riviérois, nés en 2022 et 2023, se verront attribuer un arbre, avec une plaque commémorative, dès cette fin d'année 2023.

Nous avons opté pour un nouvel avenir de cet espace et nous restons à votre écoute pour de plus amples renseignements, lors de notre prochaine réunion publique.

L'entretien sera facilité par nos équipes en régie.

Et oui, nous aurions pu communiquer avant le chantier ... A l'avenir, nous y veillerons.



Marché de Pays

Saison 12

ZERO
DECHETS

Venez avec vos cabas
et couverts

LE RENDEZ-VOUS ESTIVAL A NE PAS MANQUER

Lieu	<i>Aire de pique-nique d'Aiguelèze</i>
Début du marché	18h00
Fin du marché	23h00

L'ouverture des containers pour retirer vos tables et chaises a lieu à 19h00 !

La municipalité vous propose à nouveau cette animation estivale très populaire où un grand nombre de personnes se retrouve en famille ou entre amis et copains afin de passer une soirée conviviale et festive. En effet, certains soirs nous accueillons jusqu'à 800 personnes dans l'aire de pique nique d'Aiguelèze pour déguster les fameuses assiettes préparées sur place par les exposants. Ce succès nous le devons à la qualité, l'accueil, la convivialité et le lieu de notre marché et également à votre forte participation soutenue et enthousiaste.

Cette année encore vous retrouverez vos habituels producteurs toujours fidèles à Rivières, plus quelques nouveautés, soit plus de vingt exposants au total. Même principe également avec les assiettes chaudes ou froides à consommer sur place ou à emporter, les animations musicales diverses et variées, la buvette tenue par Festi River ou l'APE, les voitures anciennes des ZZZigautos et la promenade en calèche.

Nous allons, bien entendu, poursuivre la démarche « zéro déchet » commencée l'an dernier avec succès.

9 marchés :

du lundi
3/07
au lundi
28/08



COLLECTE DES DÉCHETS

Que faire de vos déchets encombrants ou dangereux ?

De par leur taille ou leur dangerosité, certains déchets ne peuvent être collectés chez vous. Un réseau de déchetteries est à votre disposition pour les déposer.

Où déposer vos déchets encombrants ?

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, un réseau de déchetteries est à votre disposition pour y déposer vos encombrants.

Elles sont gérées par le syndicat Trifyl, dont l'accès est gratuit pour les particuliers.

Sur le territoire, déchetterie de Gaillac, Graulhet, Rabastens, Salvagnac et Castelnau de Montmiral. Consultez la carte et les horaires sur [le site trifyl.fr](http://le.site.trifyl.fr).

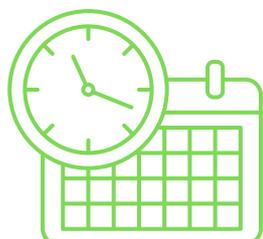
Trouvez la déchetterie la plus proche de chez vous sur la carte interactive ci-dessous.

Quels sont les déchets concernés ?

Lave-linges, lave-vaisselles, réfrigérateurs, cuisinières, meubles, téléviseurs, chaînes hi-fi, ordinateurs, batteries, huiles, radiographies, piles... En raison de leur volume ou leur nocivité pour la santé et l'environnement, ces déchets occasionnels ne peuvent pas être pris en charge par la collecte usuelle des ordures ménagères.



Nouveauté horaire du 01/07 au 31/08/2023 :



Déchèterie de Gaillac :

du lundi au samedi de 7h00 à 14h00

Déchèterie de Graulhet :

du lundi au samedi de 7h00 à 14h00

Déchèterie de Grésigne :

mercredi de 7h00 à 10h00, jeudi de 7h00 à 14h00, samedi de 11h00 à 14h00

Déchèterie de Rabastens :

du mardi au samedi de 7h00-14h00

Déchèterie de Salvagnac :

mercredi de 11h00 à 14h00, vendredi de 7h00 à 14h00, samedi de 7h00 à 10h00

Nouveautés 2023

Assainissement collectif



Vous vendez votre maison ?

Pensez au contrôle de conformité de l'installation, c'est désormais obligatoire.

La compétence ayant été transférée, vous devez contacter :

assainissementcollectif@gaillac-graulhet.fr

Les documents nécessaires vous seront alors remis.

Gratuité des transports scolaires



A partir de la rentrée 2023-2024, les transports scolaires seront gratuits pour tous les ayants-droits aux services scolaires.

La contribution de 80€/an et par élève est donc terminée !

Pour bénéficier de cette gratuité, les élèves ayants-droits doivent impérativement s'inscrire sur le site de la FEDERTEEP du 20 Juin au 31 juillet 2023 : federteep.org/inscription

Harmonisation des tarifs cantine-ALAE



Afin d'harmoniser les 500 tarifs différents pratiqués sur les communes du territoire, une harmonisation a été votée et sera effective au 01/09/2023 en fonction du quotient familial :

- **Tarifs cantine :**
 1. 1€ (plancher)
 2. 5€ (plafond)
- **Tarif garderie :**
 1. 0,20€ (plancher)
 2. 0,35€ (plafond)
- **Tarif ALAE :**
 - 0,40€ (plancher)
 - 0,70€ (plafond)

Chers lecteurs,

Les enfants de l'école de Rivières multiplient les activités à l'ALAE !

Le Carnaval a réuni tout le monde sous le beau soleil de février, la chasse aux œufs d'Avril a coloré l'ALAE et les enfants se sont bien amusés à la journée des métiers ; les enfants de plus de 10 ans ont découvert le secourisme auprès de formateurs professionnels sur plusieurs jeudis, et enfin nous terminons l'année sur la fête de l'école où tout le monde y met du cœur afin qu'elle soit la plus réussie !

Attendez, attendez ce n'est pas tout !

L'ALAE Multisites a organisé la journée « voyage autour du monde tout en couleur » le samedi 13 mai à Senouillac.

Divers stands d'animation ont été proposés aux familles ainsi que des spectacles et un apéro dinatoire de l'APE a clôturé la journée.

Tout le monde a participé pour organiser l'événement :

Animateurs, enseignants, élus, APE...

un beau travail d'équipe et un événement qui reviendra l'an prochain.

Nous vous souhaitons un bel été !



ELFES DES VIGNES

Chers habitants,

Cette année, les Elfes ont décidé de voir du pays et ont déménagé sur la commune de Labastide de Lévis.

Ces vacances d'hiver se sont très bien passées et se sont terminées par une chasse au trésor aquatique. Mais peu importe, les enfants étaient ravis.

Les vacances d'avril ont fait découvrir aux enfants le monde de l'astronomie, nos petits rêveurs se sont évadés au pays des étoiles.

L'été s'annonce déjà animé : en effet la roue décidera des thèmes chaque jour que les enfants découvriront..., un séjour sport & montagne s'organise ainsi qu'un chantier loisirs jeune écocitoyen sur la commune de Senouillac.

Nous vous en dirons plus dans la prochaine édition...

A bientôt !



Belle Saison 2022-2023 pour l'APE !



L'année scolaire touche bientôt à sa fin et a été marquée une nouvelle fois par la convivialité, le partage et la fête que nous avons mis en exergue pour nos enfants. Et l'année n'est pas encore terminée...

La fête du printemps s'est déroulée sur le site d'Aiguelèze en avril : au programme chasse aux œufs, buvette, pique nique... Les bénévoles ont répondu présents et étaient heureux d'accompagner les enfants. La bonne humeur et le partage étaient de mise.



En mai, l'APE et l'ALAE de Rivières ont participé à la **journée multisites** avec les APE et les ALAE des écoles de Senouillac, Labastide De Lévis, Cestayrols et Fayssac. Faisant suite au **projet pédagogique porté par les différents ALAE**, un tour du monde a été proposé et les spectateurs ont voyagé et découvert différentes cultures au travers de stands d'activités, d'un défilé de magnifiques costumes et chars, puis ont pu se restaurer et se retrouver sur des rythmes latino.

A venir **la kermesse, le vendredi 30 juin**, au soir, devant l'école : musique, cadeaux, tirage de la tombola, restauration et buvette. L'évènement débutera avec les spectacles de l'école, puis les bénévoles de l'APE prendront le relais pour animer la fête entre petits et grands jusqu'à très tard... Des activités seront proposées (châteaux gonflables, jeux en bois, machine à bulles...), avec la complicité cette année de la médiathèque mobile ! Dernière kermesse de nos CM2, nous en profiterons pour leur souhaiter le meilleur et espérons qu'ils garderont un excellent souvenir de leurs années passées à l'école de Rivières. Nous leur offrirons bien évidemment un cadeau !

Enfin, cet été, nous serons présents sur **les marchés de pays d'Aiguelèze** à 3 reprises ! Véritable guinguette et pique nique géant, tous les lundis soirs, nous sommes ravis de participer à cette aventure. Le site a reçu en 2016 le label « pavillon bleu », c'est la raison pour laquelle, nous poursuivons la garantie de la labellisation par la promotion du « zéro déchet » (aucun gobelet en carton, ni d'emballage à usage unique ne sera utilisé, uniquement des contenants réutilisables).



Les bénéfices de toutes ces belles actions servent à financer les différents projets pédagogiques et festifs offerts aux enfants de l'école de Rivières, en collaboration étroite avec l'école et l'ALAE.

Si vous avez envie de nous rejoindre et donner quelques heures de votre temps à nous aider à mettre pleins d'étoiles dans les yeux de nos enfants, vous êtes les bienvenus : il vous suffit de nous contacter par mail ou tout simplement en scannant notre QR code en haut de l'article.

Retrouvez nos événements sur le fil d'actualité de notre compte Facebook !

A bientôt !

FESTI'RIVER, UN FOYER RURAL EN ACTIONS!

Déjà deux ans que nous mettons un peu d'animation (et de bruit) dans le village ! Toute l'équipe de Festi'River, composée de bénévoles de plus en plus nombreux, est heureuse de vous présenter les actions déjà passées et les animations 2023 à venir !

En janvier dernier, dans une ambiance chaleureuse, nous avons pu réunir plusieurs générations de bénévoles du foyer rural de Rivières (qui existe depuis plus de 50 ans). Entre émotions et transmissions, souvenirs et rires, ce temps intergénérationnel a apporté beaucoup à notre jeune section du foyer rural créée en 2020, baptisée FESTI'RIVER ! Une rencontre à renouveler pour le plaisir !



En mars, pour la toute première fois dans le village, une course pédestre nature a été organisée avec pas moins de 170 coureurs qui se sont élancés sur deux parcours de 6 et 11km, en empruntant les chemins, sentiers et petites routes Riviéroises à travers la campagne et Aiguelèze. Les participants ont apprécié la beauté du parcours qui longeait le Tarn sur une bonne portion. Un grand merci aux propriétaires qui ont autorisé le passage exceptionnel sur leur terrain, ainsi qu'aux riverains qui ont vus leurs conditions de circulation légèrement modifiées. Le défi « On n'attend pas Patrick ? » a permis d'apporter un peu de soutien à l'association la Chaîne de l'Espoir représentée par Fanou Chopo, riviéroise.



Après la remise des récompenses sur un beau podium imaginé par l'équipe des Zzzigautos, la soirée dansante « tapas maison » avec concert et DJ a rencontré un fort succès pour une fête de la St Patrick riviéroise réussie et très « symPatrick » !
Mercis pour votre présence!



Cet été, vous nous rencontrerez sur les marchés de pays à 6 reprises avec un programme musical varié (concert pop/rock, karaoké, dj, etc..) à découvrir courant juin sur le prospectus de la mairie distribué dans votre boîte aux lettres!

Le rendez-vous de la rentrée que vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier maintenant, **la fête de Rivières se tiendra les 8, 9 et 10 septembre**. Le lieu sera pourvu d'activités pour les enfants comme d'habitude, de moments de sport et de rigolades pendant **les olympiades et concours de pétanque**, d'instantanés gourmands grâce aux préparations de nos « chefs » et rafraîchis par la buvette grâce aux bières et vins locaux.

Cette année sera marquée le vendredi soir, par la **diffusion sur un écran géant à LED, du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby** : France / Nouvelle-Zélande. La soirée se poursuivra en musique avec **Dj infinity**. Le samedi sera ambiancé par le concert du **groupe CARTOON**, avec son répertoire pop/rock et soul. Ce show musical sera suivi du **feu d'artifice** offert par la municipalité. Enfin, la soirée se terminera sur un dance-floor enflammé par un DJ.

La journée du dimanche est en construction...

La distribution du programme complet avec le soutien de nos commerçants et entrepreneurs se fera lors de nos aubades le premier WE de septembre !

Vous avez des idées ? un peu de temps ? envie de partager de bons moments en équipe ? Rejoignez-nous !!! N'hésitez pas à nous contacter par mail : festiriver@gmail.com et à nous suivre sur notre page Facebook @festiriver pour être au courant de notre actualité.

Festivement!

Benoît Forcadell et Nicolas Migeon (co-présidents)





Génération Mouvement

L'Association Génération Mouvement de Rivières a organisé son grand loto annuel le 16 avril. Ce fut un grand succès et nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont offert des lots (entreprises, commerces, associations, adhérents...), ceux qui nous ont apporté leur aide pour le déroulement du loto et enfin, tous ceux qui se sont déplacés nombreux pour venir jouer !

A tous, un grand merci, car grâce à votre participation, vous permettez à notre association de perdurer, d'apporter beaucoup de joie et de chaleur à nos aînés en leur permettant de sortir de leur isolement.

Les membres du bureau et moi-même nous démenons pour faire vivre l'association, mais hélas le nombre d'adhérents diminue chaque année. Il serait bien que des nouvelles personnes viennent nous rejoindre et nous aident à dynamiser le club.

Nous organisons notre sortie annuelle le mardi 12 septembre au domaine de Gaillac d'Aveyron (visite d'un musée agricole, repas gastronomique et spectacle équestre). Prix pour les non adhérents : 69€, pour les adhérents : 50€. Si vous souhaitez vous joindre à nous, veuillez vous inscrire auprès de Madame FARENC avant fin juin au 06.71.21.41.39.

Pour tous renseignements concernant les activités du club, veuillez vous adresser à ce même numéro.

Merci à tous.

La Présidente,
Christiane FARENC.





L'AMAP de Rivières est une association qui propose de produits bio et locaux. Chaque semaine sont aussi proposés des paniers de légumes variés (14€) produits par Eva et Ernst, nos maraîchers.

Quelques paniers sont encore disponibles pour la saison printemps/été !

Contact : amaprivieres@gmail.com
07 81 60 38 69 et
info@lesracinesaucarre.fr



Eva et Ernst
présentent un panier de légumes bio d'hiver



Effraies du clocher de l'Église

Suite à la conférence du 25 mars à Rivières qui a accueilli 38 participants... Surprise ! Des 5 œufs ont été vus en avril, il reste deux poussins de quelques semaines. Les 3 autres œufs n'ont pas donné de poussins, bien qu'il n'y avait pas d'œufs non éclos dans le nichoir (prédation par les parents par manque de nourriture). En effet, les changements de températures ne sont pas favorables pour les poussins.

L'association LPO, très investie, veillera à passer un à deux soir par semaine, pour faire de l'écoute et vérifier que les parents nourrissent les poussins en espérant que ceux-ci arrivent à l'envol fin juin.



A Rivières, nous partageons notre espace avec un couple de chouettes Chevêche d'Athéna, de chouettes Hulotte et d'oedicornèmes !



Riverains, randonneurs, vététistes, pêcheurs ou simple amoureux de la nature, devenez « sentinelle de l'eau » en contribuant au suivi d'écoulement des cours d'eau.

POURQUOI ?

Parce que le niveau d'écoulement des cours d'eau varie constamment, il est important de garder l'œil. Le recueil de données régulières et fiables issues d'observations de terrain à l'échelle de tout le bassin versant est une étape indispensable pour mieux connaître l'évolution de l'hydrologie des cours d'eau. Ces données viendront enrichir le réseau de suivi des institutions.

COMMENT ?

J'apprécie visuellement l'écoulement d'un cours d'eau à un point donné, le plus régulièrement possible (idéalement 1 fois par semaine), suivant 4 états :



Écoulement significatif



Présence d'eau : Oui
Écoulement : Visible et soutenu

Écoulement faible



Présence d'eau : Oui
Écoulement : Visible mais faible

Écoulement non visible



Présence d'eau : Oui
Écoulement : Non visible

Assec

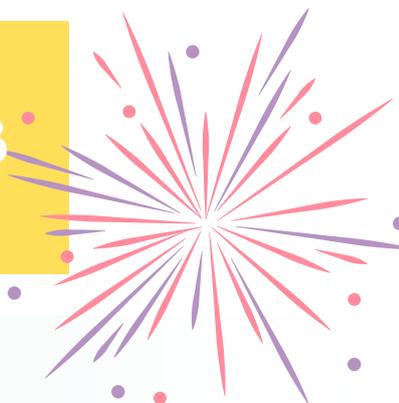


Présence d'eau : Non
Écoulement : Absent

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

- Contactez préalablement Yoan ICHER, chargé de mission au Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval, pour définir le point d'observation : 06 40 49 85 76.
- Pour plus d'informations rendez-vous sur la page « Sentinelles de l'eau » du site internet du SMBVTA : (tarn-aval.com)

Calendrier 2023



Horaires mairie :

Lundi, mardi :
15h00 - 17h00

Mercredi, jeudi, vendredi :
10h30 - 12h30

Samedi :
10h00 - 12h00
(le 1er de chaque mois)

APE - 30/06

- Kermesse - à partir de 17h00 - devant l'école ou salle des fêtes

BAIGNADE EN MILIEU NATUREL

- Tous les jours du 01/07 au 03/09 - de 14h30 à 19h00

MARCHÉS DE PAYS



- Site d'Aiguelèze
Tous les lundis du 3/07 au 28/08 - de 18h00 à 23h00

CARAVANE DES SPORTS - 25/07

- Site d'Aiguelèze
Animation étalées sur la journée

FESTI RIVER - 8,9,10/09



- Fête de Rivières
(Diffusion ouverture coupe du monde de Rugby sur écran géant le vendredi)

LIVRESSE DES MOTS - 24/09

- Site d'Aiguelèze - aire de skatepark - de 11h00 à 13h00
(Evènement littéraire et gustatif en partenariat de la Maison des Vins)

AMAP

- Tous les 1ers mercredis du mois - parking des salles

Contact mairie :

Tél : 05 63 41 72 65

Mail : rivieres.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
www.mairie-rivieres.com

Facebook :
www.facebook.com/mairiederivieres

Adresse postale :
Mairie de Rivières
"45 Route d'Aiguelèze"
81 600 RIVIERES

Contact commission communication :
rivinfos@orange.fr

Permanence des Elus sur RDV :

Le mardi après-midi
Le mercredi matin
Le samedi matin



Sans oublier les partenaires éco d'Aiguelèze :
Aqua-parc, Aqua-Kids, Paddle, Croc'Mais...
et les promenades en gabarres sur le Tarn !

